

CONVOCATION

Le Conseil municipal de Charentilly est convoqué pour le lundi 20 juillet 2009 à 21 heures en séance ordinaire, salle de la mairie.

Convocation affichée le 10 juillet 2009.

Ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2009.
- Projet Touraine Logement impasse des Chevallerais
- Subvention chorale « Emmanuel Chabrier »
- Acceptation subvention « amendes de police »
- Comptes-rendus des Commissions.
- Comptes-rendus des EPCI
- Questions diverses.

PROCES – VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 20 JUILLET 2009

A 21 HEURES

L'an deux mil neuf, le 20 juillet à 21 heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques Boullenger, Maire.

Étaient présents :

Mme Dutertre, 1^{ère} adjointe, Mme Bouin 4^{ème} adjointe.

M. Guyon, M. Rué, Mme Cheruau, M. Biard, Mme Lamamy-Lacoste, M. Savard, M. Hatwell, Conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

M. Lehagre 2^{ème} adjoint qui a donné procuration à Mme Bouin, 4^{ème} adjointe.

M. Motard 3^{ème} adjoint qui a donné procuration à M. Boullenger maire.

M. Meichel, Conseiller municipal qui a donné procuration à Mme Dutertre, 1^{ère} adjointe.

Mme De Sousa, Conseillère municipale qui a donné procuration à M. Motard 3^{ème} adjoint lui-même absent.

Était absent :

M. Galopin, Conseiller municipal.

Nomination du secrétaire de séance :

Mme Dutertre, 1^{ère} adjointe est élue à l'unanimité, secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 juin 2009 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Projet Touraine logement : Impasse des Chevallerais.

Chaque élu ayant reçu une copie du projet du plan de masse, Monsieur le Maire fait lecture du courrier « montage des opérations » de Touraine logement daté du 15 juillet 2009. Après discussion, quant à l'exonération de la TLE et de la garantie de la commune à hauteur de 35 % du montant des emprunts ;

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Confie l'opération à Touraine logement ESH à savoir : 6 logements locatifs 4 T3 et 2 T4 - 2 maisons individuelles en PSLA et 3 maisons individuelles destinées à l'accession à la propriété, à engager dans un second temps.
- Accepte que la parcelle AK n° 109 propriété de la commune soit intégrée au projet sous forme de cession.
- Accepte l'exonération de la TLE pour les 6 logements locatifs prévus.
- Autorise la garantie de la commune à hauteur de 35 % du montant des emprunts contractés pour les 6 logements locatifs.

Subvention chorale « Emmanuel Chabrier » de La Membrolle sur Choisille.

Prestation réussie qui s'est déroulée le 20 juin 2009 en l'église paroissiale Saint Laurent, environ 70 personnes y ont assisté, le verre de l'amitié a été servi par le Comité des Fêtes.

Après délibération et à l'unanimité :

- Une subvention de 150 € est accordée à cette association.

Acceptation de la subvention « amendes de police »

M. le Maire fait lecture de la lettre de Monsieur le Préfet du 2 juillet 2009 et rappelle que la subvention « amendes de police » d'un montant de 5 576,67 € est destinée au frais consécutifs au déplacement du « Chemin du Persil » et à l'aménagement de trottoirs rue des Mailleries, travaux décidés pour la sécurité des abords de la future école.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide d'accepter la subvention pour mener à bien le projet de réalisation.

Comptes-rendus des Commissions :

École :

Mme Bouin expose le bilan écoulé du Contrat éducatif municipal et les décisions prévues à la rentrée scolaire. Les dépenses évaluées sont de l'ordre des 6 000 €

Comptes-rendus des EPCI :

Communauté de communes Gâtine et Choisilles :

M. le Maire fait état de l'évolution de POLAXIS, de l'avancement de la salle culturelle, des 2 tennis couverts dont celui de Charentilly qui a pris du retard, des projets de voirie.

Mme Bouin expose les sujets abordés lors de la réunion de la commission Cadre de vie - environnement, en particulier, celui des déchets.

Mme Cherreau doit assister prochainement à la commission de la salle culturelle où seront étudiés le règlement intérieur, le programme culturel.

Le rapport du Syndicat du collège de Neuillé Pont Pierre est relaté par Mme Bouin, 469 élèves à la rentrée dont 420 à la cantine.

Commission Sport :

M. Guyon rappelle que le tournoi de Fair play se déroulera le 29 août à Neuillé Pont Pierre. La Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles accorde une subvention de 1 000 €.

Questions diverses :

- Tennis couvert.
- Travaux de sécurité de la salle polyvalente.
- Problèmes des micro-coupures EDF.
- Demande de changement de circulation de 2 rues pour le vide-grenier du 20 septembre organisé par l'APEC.
La rue du Clos Faroux étant une voie départementale, le Conseil Général sera consulté à ce sujet.

La prochaine réunion est fixée au lundi 24 août à 20 heures 30, salle de la mairie.

Sans autre question, l'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22 heures 20.

M. le Maire,

Mme Dutertre,

Mme Bouin,

M. Guyon,

M. Rué,

Mme Cheruau

M. Biard,

Mme Lamamy-Lacoste,

M. Savard,

M. Hatwell,